

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 10 (1995)
Heft: 4

Artikel: Coopération européenne
Autor: Jauslin, Jean-Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-769042>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARBIDO

15

ARBIDO · APRIL · AVRIL · APRILE 1995

10. JAHR · ANNÉE · ANNO

Association des Archivistes Suisses – Association des Bibliothèques et Bibliothécaires Suisses – Association Suisse de Documentation

Vereinigung Schweizerischer Archivare – Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz – Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Associazione degli Archivisti Svizzeri – Associazione delle Biblioteche e delle Bibliotecarie e dei Bibliotecari Svizzeri – Associazione Svizzera di Documentazione

Associaziun dals Archivists Svizzers – Associaziun da Bibliotecas, da Bibliotecaris e Bibliotecaras da la Svizra – Associaziun Svizra da Documentaziun

COOPÉRATION EUROPÉENNE

Les bibliothèques nationales planchent sur un programme d'actions commun. La Suisse est dans le coup.

Chargées de la conservation et de la mise à disposition du patrimoine national à l'intérieur du pays et à l'étranger, les bibliothèques nationales remplissent une fonction qui les oblige à établir des contacts avec de nombreuses institutions. L'évolution des technologies, la croissance exponentielle de la quantité d'information produite et la globalisation des demandes des usagers sur le plan international exigent une collaboration très étroite entre elles.

CENL

En Europe, les bibliothèques nationales des pays membres du Conseil de l'Europe ont créé une commission dénommée **CENL** (*Conference of European National Librarians*) qui regroupe actuellement 32 participants. Chaque institution est représentée personnellement par son directeur. Depuis 1991, la présidence et le secrétariat sont assurés par la Deutsche Bibliothek. En plus de nombreux contacts directs entre les membres, la commission se réunit une fois par année pour procéder à des échanges d'information sur des thèmes communs à tous les partenaires et coordonner le développement et les activités sur le plan européen.



Forum CENL

Lors de la rencontre 1993, qui eut lieu en septembre à Paris sur l'invitation d'Emmanuel Le Roy Ladurie, encore administrateur général de la Bibliothèque nationale française à cette époque, on constate la participation insuffisante des bibliothèques nationales au plan d'action pour les bibliothèques défini par la Commission européenne.

Le programme d'action des bibliothèques de la Commission se répartit en quatre domaines:

1. les services bibliographiques nationaux;
2. les réseaux internationaux;
3. l'utilisation de nouveaux services bibliothéconomiques;
4. la promotion d'un marché européen pour des produits télématiques spécifiques aux bibliothèques.

L'ouverture de projets et l'attribution de crédits par la Commission passe par

Suite page 3

Les pays membres du Forum

• Allemagne	Prof. K-D Lehmann, die Deutsche Bibliothek
• Finlande	Prof. E. Hakli, National and University Library
• France	Mme M. Beaudiquez, Bibliothèque nationale de France
• Grande-Bretagne	Mr B. Lang, British Library, qui assure la présidence du groupe
• Irlande	Mrs P. Donlon, Bibliothèque nationale d'Irlande
• Pays-Bas	M. W. van Drimmelen, Royal Library
• Portugal	Mme F. Campos, National Library
• Suisse	M. J.-F. Jauslin, Bibliothèque nationale

un processus d'appel aux propositions. Ce mécanisme n'a pas réussi à mobiliser suffisamment les institutions concernées par la ligne d'action n° 1. Pour contrecarrer ce résultat décevant, la Commission européenne décide de démarrer une action concertée en impliquant la CENL. Cette dernière met alors sur pied un *Forum* formé des directeurs de huit bibliothèques nationales. Ils sont chargés de reprendre le dossier afin de soumettre des projets valables (voir encadré).

COBRA

Le Forum est chargé par la CENL d'élaborer des projets visant à l'amélioration des services dans le domaine bibliographique, répondant ainsi à l'appel d'offres du troisième programme cadre de la Communauté. Le Plan de travail mis sur pied par le Forum prend le nom de **COBRA** (*Computerised Bibliographic Record Actions*).

Quatre groupes de travail sont chargés d'étudier et de proposer des projets dans les domaines suivants:

- Amélioration des services bibliographiques européens; (dirigé par le Prof. Esko Hakli, Finlande)

Concernée par le problème des réseaux, la Suisse s'implique dans le troisième groupe de travail et délègue Mme G. Clavel, actuelle responsable du projet Réseau suisse lancé par la Bibliothèque nationale sur mandat de la Cheffe du Département fédéral de l'Intérieur, Mme Ruth Dreifuss.

Chaque groupe de travail, constitué d'environ six personnes, avait pour tâche de définir des projets jusqu'au mois d'avril 1994. Ces projets ont été ensuite soumis au Forum qui établit une première sélection. Lors de l'assemblée plénière du CENL en septembre 1994 à Oslo, il est décidé de soumettre sept projets à la Commission européenne. Il s'agit de:

- LEGAL DEPOSIT, étude visant à faire le point sur le sujet notamment dans le domaine du document électronique;

Suite page 4

- Exigences d'utilisation pour les produits bibliographiques; (dirigé par Mme Ute Valentin, Allemagne)
- Distribution et réutilisation de données en réseau; (dirigé par M. Johann Steenbakers, Pays-Bas)
- Promotion de l'utilisation commune de données au travers de services bibliographiques nationaux; (dirigé par Mr Stewart Heed, Grande-Bretagne)

Le rôle du chef de groupe est donc de choisir et de réunir les meilleurs spécialistes européens pour établir les dossiers détaillés de ces projets décrivant les objectifs à atteindre, les détails du déroulement, les budgets et les bibliothèques désireuses d'y participer. L'Union européenne prévoit un financement de l'ordre de 50% des projets retenus, l'autre 50% devant être financé par les bibliothèques membres de chaque projet. Les conditions de participation pour les pays non membres de l'Union européenne (dont la Suisse) sont clairement définies: toute collaboration est bienvenue pour autant que le participant finance la totalité des investissements et des frais qui découlent de son engagement dans le projet.

SOMMAIRE · INHALT

DOSSIER EUROPE	1-5
NEWS	6-8
DOSSIER	9-10
ZOOM	10-14
AGENDA	12-13
QUID NOVI	15
LES GENS	16
PRESSE	17
COURRIER DES	18
LECTEURS	18
CORRIGENDA	18
OFFRES D'EMPLOI	19-20
DEMANDES D'EMPLOI	20
IMPRESSUM	22

BLOC-DOC

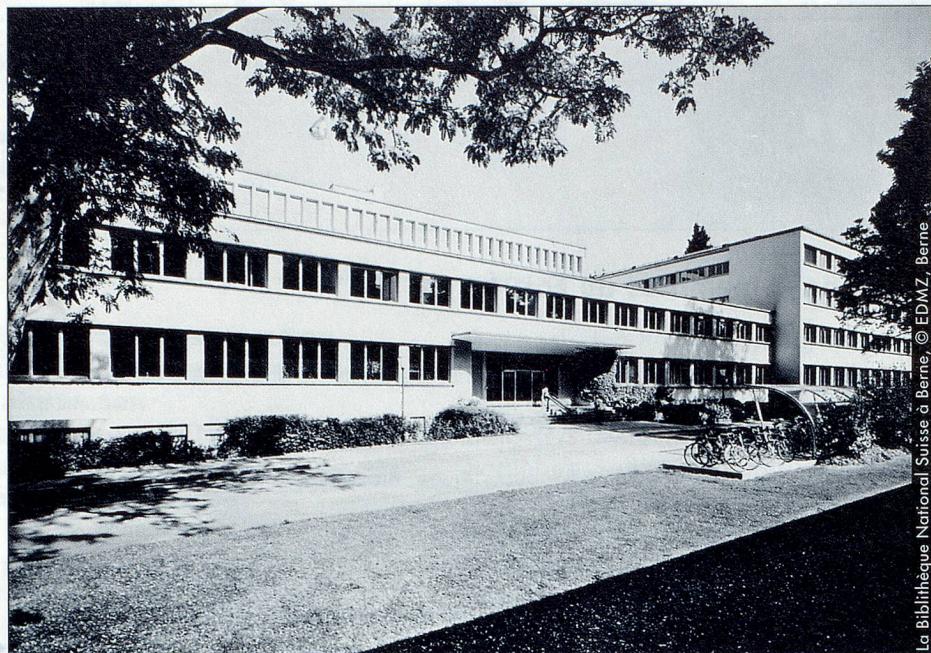
■ **„Lesen ist anstrengend“** - An der Kantonalen Bibliothekarentagung 1995 in Rothenburg referierte der ehemalige Direktor der Schweiz. Landesbibliothek Franz Georg Maier und die HPL-Dozentin Andrea Bertschi-Kaufmann zum Thema „Lesen“. Maier führte aus, dass die Wende vom „logisch-rationalen Zeitalter“ zum „visuell-emotionalen“ seinen Niederschlag in der Leselektur gefunden habe. Aber es werde kein papierloses Zeitalter auf uns zukommen. Bertschi erläuterte die wichtigsten Faktoren, die die Leselektur bei Kindern untersucht hat: Das familiäre Umfeld, das Vorlesen und Erzählen von Geschichten, das Angebot an Lesestoff und die erweiterten Lernformen wie ‚offener‘ Deutschunterricht.

(Quelle: Luzerner Zeitung u.a., 2.2.95)

■ **Halb schweizerisch** - Die Schweizer Verlagshäuser haben im Jahr 1994 exakt 10'495 Bücher verlegt (Vorjahr 10'602). Rund die Hälfte stammt von Schweizer Autoren, und 60 Prozent erschienen deutsch. An der Spitze steht die Belletristik mit elf Prozent der einheimischen Buchproduktion, gefolgt von Musikpartituren und religiösen Werken.

Die Schweiz ist zusammen mit den Niederlanden eines der letzten europäischen Länder, die keine gesetzlich vorgeschriebene Hinterlegung von Pflichtexemplaren kennen. Offiziell nicht bekannt sind auch die Auflagenzahlen der einzelnen Werke. Bekannt ist aber, dass im langjährigen Durchschnitt in der Schweiz etwa 700'000 Bücher über den Ladentisch gehen. Davon stammen 20 bis 30 Prozent aus Schweizer Verlagshäusern, wie Felix Guyer, Präsident des Schweizerischen Buchhändler- und Verlegerverbandes, schätzt.

(Quelle: Luzerner Zeitung 21.2.95)



La Bibliothèque Nationale Suisse à Berne, © EDMZ, Berne

- MOBIUS, qui a pour objectif d'effectuer une étude générale sur les rapports des bibliothèques avec leurs principaux partenaires, en particulier les distributeurs et les éditeurs;
- FLEX, concernant le *File Labeling*, à savoir la description plus précise des fichiers destinés à l'échange par voie télématique;
- CHASE, concernant la standardisation des jeux de caractères, particulièrement axé sur UNICODE;
- AUTHOR, qui vise à définir plus précisément les systèmes de fichiers d'autorité;
- UNIMARC, qui a pour but de préciser certains développements du standard UNIMARC, et ce en collaboration avec la Commission de l'IFLA chargée de son développement;
- METRIC, qui vise à améliorer les techniques de spécification de l'information statistique dans les bibliothèques nationales.

Le déroulement de ces projets est prévu entre janvier 1995 et avril 1996. Le financement demandé à la Commission s'élève à un montant global de 637.000 écus.

Travaux 1995

A fin 1994, il est décidé que le Forum poursuivra son activité pendant une année au moins. De nouveaux projets

spécifiques aux bibliothèques nationales et aux services bibliographiques nationaux doivent être définis pour être déposés lors du prochain appel d'offres de la Communauté. Il est également décidé que le Forum aura pour tâche de suivre et de contrôler l'avancement des projets soumis à la Commission européenne à fin 1994.

Des quatre groupes de travail en fonction, deux n'ont pas été reconduits, leur travail étant considéré comme terminé. Un nouveau groupe est alors créé pour s'attaquer à une nouvelle réflexion. En 1995, les thèmes à aborder seront donc:

- Services bibliographiques améliorés et nouveaux modèles pour leurs réalisations.
- Services bibliographiques nationaux en réseau et fonctions en réseau des bibliothèques nationales.
- Disponibilité à long terme des publications électroniques.

Le dépôt des projets devra être fait jusqu'au 15 juin 1995 et répondre à l'appel aux propositions publié le 15 mars dernier et reproduit ci-après.

La prochaine réunion plénière de la CENL, qui se tiendra à Berne du 13 au 15 septembre 1995, permettra de faire le point sur l'avancement de ces travaux.

Bibliothèque nationale suisse

Le directeur: Jean-Frédéric Jauslin